



Puis je allee au prud'hommes pour un licenciement abusif

Par **lefebvre**, le **11/03/2009** à **13:36**

jje suis licenciée économique, mon employeur a stipulé sur ma lettre de licenciement, suppression de votre poste de travail et aucune possibilité de reclassement possible. il n'a pas été notifié qu'il y a eu de recherche de reclassement possible dans ses autres entreprises de plus un article est mis au journal précisant 10 millions d'euros d'investissement pour rendre la production plus performante et précisant que les carnets de commandes sont pleins dans l'entreprise où j'ai bossé. EN 2004 je signe une subrogation pour mes congés maternité, mon employeur me verse 250 euros en moins, pendant mes congés maternité alors que la sécu lui verse plus! auparavant d'autres licenciements ont eu lieu avec un accord entreprise où chaque personne a eu une prime. ensuite un licenciement individuel aussi avec une prime. vient ensuite mon licenciement économique individuel je demande ma prime comme les autres et rien, je n'aurai que la prime légale. au prorata de mes 14 années. j'envoie un courrier à mon employeur lui demandant un rendez-vous au sujet de mon licenciement et des anomalies et pas de réponses. quels sont mes droits, dois-je renouveler ma demande de rendez-vous pour lui expliquer un arrangement possible avant les prud'hommes avec accusé réception, aidez-moi je ne sais pas quoi faire, quels sont mes droits